

## Préface :

### **Pour une démarche globale de qualité et de sécurité des soins**

La fréquence des bactéries multirésistantes aux antibiotiques (BMR) a atteint, partout dans le monde, des proportions inquiétantes et est devenue un problème majeur de santé publique.

Le réservoir essentiel de ces BMR est l'hôpital où se trouvent réunies toutes les conditions favorables à leur émergence et leur dissémination. Mais, ces dernières années, on a vu les BMR quitter l'enceinte de l'hôpital et intéresser la médecine de ville. Les deux facteurs essentiels dans le développement des résistances bactériennes sont, d'une part, l'usage abusif des antibiotiques, qui favorise la sélection des bactéries les plus résistantes, et, d'autre part, une insuffisance des pratiques d'hygiène et, en particulier, l'absence de lavage des mains, mesure pourtant simple.

Face à ce fléau, il est important d'agir en établissant un programme de prévention et de maîtrise de ces infections à BMR comportant à la fois des mesures pour promouvoir l'utilisation rationnelle des antibiotiques et une action de prévention de la transmission croisée des infections.

La mise en application d'un programme de prévention nécessite

une volonté institutionnelle à tous les niveaux, impliquant aussi bien le personnel médical que para-médical et administratif, pour faire de la prévention une priorité afin de pouvoir mobiliser, in-fine, tous les intervenants dans des objectifs communs et ce, dans le cadre de la démarche globale de qualité et de sécurité des soins instaurée par le ministère de la Santé publique. Aussi, chaque établissement hospitalier se doit-il, dans le cadre de cette approche préventive, de disposer d'une structure chargée de promouvoir le bon usage des antibiotiques et d'un comité de lutte et de prévention des infections associées aux soins (IAS), lequel, aidé par un référent en hygiène, est chargé d'organiser et de coordonner la surveillance, la prévention et la formation continue en matière de lutte contre les IAS. Par ailleurs, une surveillance continue de la résistance aux antibiotiques est à promouvoir dans chaque établissement de santé. En effet, l'analyse des données de la surveillance est à la base de toute démarche permettant d'évaluer l'ampleur du problème et d'y apporter, au besoin, les correctifs nécessaires.

Le présent recueil de données (2004-2007) établi par le laboratoire de recherche « Résistance aux antimicrobiens » sous la houlette du Pr Saïda Ben Rejeb, et dont il me plaît de signer la préface, constitue un bel exemple à suivre par nos structures hospitalières dans le cadre de la mise en place d'un Observatoire National. Ce n'est qu'à travers de tels efforts consentis par les différents acteurs, aussi bien à l'échelle locale que nationale, que la recrudescence des BMR pourra être maîtrisée.

Nous ne pouvons donc que féliciter cette équipe pour sa

persévérance, étant persuadés que ce document, à l'instar de celui relatif à la première période de surveillance (1999-2003) contribuera à travers les données qu'il rapporte, à sensibiliser davantage les prescripteurs sur la rationalisation de l'usage des antibiotiques et à inciter les hygiénistes à redoubler d'efforts dans le cadre de la promotion de l'hygiène hospitalière.

**Pr Najoua MILADI**

**Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé publique**

**Chargée des Etablissements hospitaliers**